

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Grenoble Alpes - Licence - Sciences de la vie - Biologie international (19241)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université Grenoble Alpes - Licence - Sciences de la vie - Biologie international (19241)	Jury par défaut	Tous les candidats	32	557	118	173	8

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DE LA VIE :

- Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

- Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.

En outre :

- Chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une très bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée, et une bonne maîtrise des compétences expérimentales éventuellement associées.

- Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée.

Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Sciences de la vie et de la Terre à la fin de la classe de terminale est préconisée.
Une bonne maîtrise des compétences expérimentales attendues en Sciences de la vie et de la Terre à la fin de la classe de terminale est préconisée.

Une bonne maîtrise des compétences attendues en Physique-Chimie à la fin de la classe de terminale est préconisée en fonction du portail auquel appartient la mention.

- Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2019-2020 à partir du 22 janvier 2020. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2019-2020). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser pour bien réussir leur entrée en Licence scientifique (les candidatures en PASS, MIASHS, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport, et Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité ne sont pas concernées par ce questionnaire). Il permet également de mesurer les attentes et objectifs d'un parcours scientifique et de révéler les goûts et appétences pour certains domaines scientifiques. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Attendus locaux

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous

.Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence mention sciences de la vie est une formation généraliste en sciences de la vie, de niveau assistant ingénieur. Toutes les disciplines de la biologie (zoologie, botanique, physiologie, biologie cellulaire, biologie moléculaire, biochimie, microbiologie, génétique, écologie) sont enseignées. La formation est complétée par des enseignements en physique, mathématiques, chimie, statistiques, informatique, sciences de la terre et en anglais. Après une première année commune (Portail Sciences du Vivant), la mention Science de la Vie propose une spécialisation selon 3 parcours de formation : Biologie, Sciences de la Vie et de la Terre, Biotechnologies pour la Santé. Les objectifs de la formation sont d'acquérir des connaissances théoriques en biologie et de les mettre en œuvre expérimentalement. Le programme scientifique du parcours Biologie international est l'alternative bilingue du parcours Sciences du Vivant en L1 et du parcours Biologie en L2. En L3, il rejoint le parcours Biologie. Enseigné en anglais, il permet d'obtenir une formation solide en anglais scientifique.

Pour aller plus loin : formations.univ-grenoble-alpes.fr/licence/sciences-vie-biologie-int

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Ne négligez pas l'argumentation dans votre Projet de Formation Motivé qui vous permettra d'explicitier votre choix d'orientation. Prêtez attention à la qualité de l'orthographe dans les documents transmis.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Compétences scientifiques	Connaissances disciplinaires en biologie	Relevés de notes de première et de terminale	Essentiel
	Capacité d'abstraction et de logique	Notes en mathématiques et physique	Relevés de notes de première et de terminale	Très important
	Compétences en communication	Communiquer à l'écrit et à l'oral en français	Notes de français aux épreuves anticipées du baccalauréat	Important
		Maitrise d'une langue étrangère	Notes de langue vivante de première et de terminale en anglais	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer de compétences méthodologiques	Curiosité et organisation du travail	Notes des épreuves anticipées du baccalauréat	Important
	Capacité de raisonnement	Notes de philosophie	Relevés de notes de terminale	Important
Savoir-être	Autonomie		Champ autonomie de la fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir et à s'investir		Fiche avenir	Important
	Cohérence du projet		Champ cohérence du projet de la fiche avenir	Important
			Projet de formation motivé	Important

	Capacité à formuler un projet de formation en anglais	Champ pièces complémentaires du projet de formation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Signature :

Yassine Lakhnech,
Président de l'établissement Université Grenoble Alpes